

Conseil Municipal
Séance publique 03/02/25

/ Délibération DEL25_02_03_9

SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE. Urgence Mayotte. Attribution d'une subvention d'urgence à l'association Secours Populaire Français en vue de la mise en place d'actions humanitaires en soutien aux populations sinistrées de Mayotte, suite aux dégâts causés par le Cyclone Chido le 14 décembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 37

Date de la convocation 28/01/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djlannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVREARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Aude LONG, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dépôt de pouvoir Monsieur Lanouar SGHAÏER **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir** à Madame Monia BENAÏSSA, Madame Sophia BRIKH **donne pouvoir** à Madame Michèle PICARD, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVREARD, Madame Sandrine PICOT **donne pouvoir** à Monsieur Lotfi BEN KHELIFA

Le passage du cyclone Chido a dévasté l'île de Mayotte le samedi 14 décembre 2024, avec des vents d'une violence inouïe qui ont pu atteindre 220 km/h. Le bilan humain de cette catastrophe, encore partiel, fait état de nombreuses victimes et de plusieurs milliers de blessés.

De nombreuses habitations, pour la plupart précaires, ont été détruites et les infrastructures du département ont subi de très importantes dégradations (coupure électrique, approvisionnement en eau potable, réseaux routier et de télécommunication) laissant la population sinistrée et démunie.

Les bâtiments publics, en premier lieu ceux destinés à l'enseignement, sont hors d'usage.

Les besoins essentiels de la population (santé, alimentation, mise à l'abri...) sont couverts avec de grandes difficultés par l'État et le chantier de reconstruction durera plusieurs mois voire plusieurs années. Le soutien continu des partenaires humanitaires sur place, tels que le Secours Populaire Français, est essentiel pour prolonger les efforts destinés au rétablissement de la situation.

Dans ce contexte, la Ville de Vénissieux souhaite apporter une subvention de 30 000 € au profit de l'association du Secours Populaire Français pour contribuer à cet élan indispensable de reconstruction et de soutien à la population mahoraise sinistrée.

Vu l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'action menée par la Ville de Vénissieux en matière de solidarité,

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur KHAMLA, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- approuver l'attribution de la subvention à hauteur de 30 000 € au profit de l'association Secours Populaire Français dans le cadre des actions en matière de solidarité ;
- dire que la dépense de fonctionnement résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal, compte 6574 : subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Par délégation du Maire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Le secrétaire,

Monsieur Nicolas PORRET



Fédération du Rhône
21 rue Galland
69007 Lyon

Urgence Mayotte

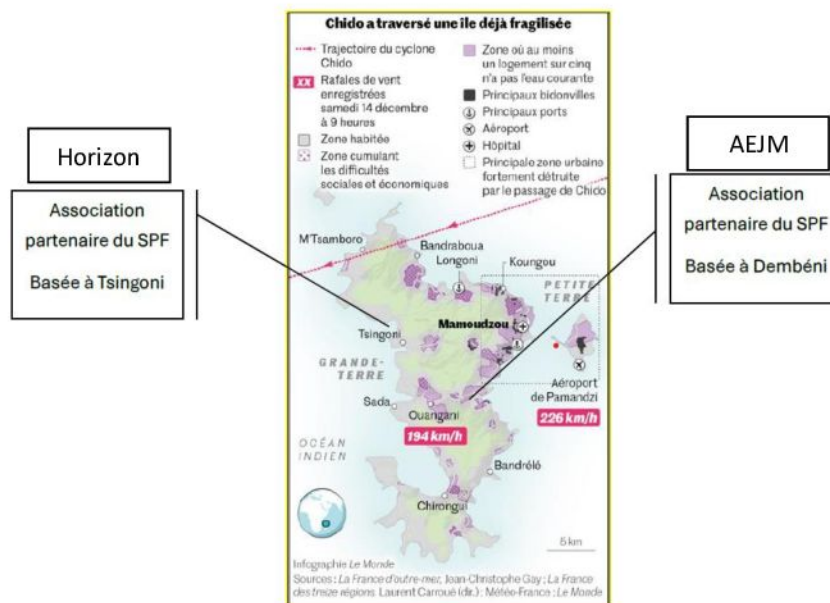
Contexte

Point un mois après

Plus d'un mois que le passage du cyclone Chido sur le département de Mayotte (14 décembre 2024) a dévasté l'île et touché près de 70% d'une population vivant déjà bien souvent dans une situation de grande précarité. L'état de « calamité naturelle exceptionnelle » a été déclaré et les pouvoirs publics ont annoncé le Plan « Mayotte debout » portant sur 8 points principaux (électricité, eau, télécommunications, logements, écoles, santé, transports, économie).

Deux missions du Secours populaire se sont déjà rendues sur place et une troisième est en partance pour renforcer les premières actions. Les deux premières délégations font le constat d'une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (associations, collectivités, pouvoir publics, etc..), mais d'une situation qui reste critique et sous tension, notamment pour les zones d'habitats précaires (bidonvilles) et difficiles d'accès

Localisation des partenaires du SPF



Les actions en cours et à venir

Le Secours populaire s'appuie et soutient depuis le premier jour sur ses associations partenaires mahoraises : AEJM (Association des Etudiants et Jeunes de Mayotte, basé à Dembeni et Horizon, basé à Tsingoni.

La seconde mission a permis d'élargir les contacts et les aides qui seront apportées par le biais du syndicat agricole Modéf auprès des agriculteurs et pêcheurs de l'île.

A l'Ouest de l'île avec Horizon

Notre partenaire Horizon se rend dans les quartiers de Tsingoni et de M'Tsangamouji pour apporter la solidarité auprès des familles : prévention sanitaire sur les risques liés à l'utilisation de l'eau des rivières et des puits, distribution de tablettes de potabilisation de l'eau. En lien avec les 16 points relais communautaires de l'association, plus de 2 000 personnes reçoivent pour une première période de 3 mois des produits d'hygiène et des produits alimentaires. Une partie des véhicules de l'association a été fortement endommagée et une aide au remplacement est en cours.

A l'Est de l'île avec AEJM

Notre partenaire AEJM (Association des Etudiants et Jeunes de Mayotte) se mobilise et organise des aides pour les étudiants proches de Dembeni. Au-delà des étudiants, l'association soutient aussi les jeunes autour de Dembeni. AEJM mobilise une soixantaine de bénévoles pour apporter les premières solidarités via la mise en place d'une permanence santé mobile, la collecte et la distribution des dons matériels. Une partie des véhicules de l'association a été fortement endommagée et une aide au remplacement est en cours.

Au Nord et autres parties de l'île pour un soutien aux agriculteurs et aux pêcheurs

Après des échanges avec le Modéf puis des groupements d'agriculteurs et de pêcheurs, des premiers acheminements de semences (tomates, aubergines, melons, pastèques) sont en cours et vont permettre de relancer la mise en culture des terres déblayées et favoriser l'autonomie agricole.

Cette relance des cultures fait suite aux premières aides en outils (débrousailluses, tronçonneuses) qui ont été remis aux agriculteurs leur permettant de nettoyer les champs pour planter les semences. Du matériel pour clôturer les parcelles est aussi acheminer. Des broyeurs à bois vont aussi être transporter depuis Dunkerque pour permettre aux agriculteurs de recycler tous les arbres tombés et mettre en place du paillage sur les parcelles. Cela permettra notamment de réduire le stress hydrique.

Des aides à l'achat de poussins et poules pondeuses sont aussi en cours pour relancer l'activité d'élevage.

Concernant les pêcheurs, un accompagnement dans l'achat de bateaux ou de matériel est en cours. Cela devrait aussi prendre la forme d'un accompagnement aux démarches administratives pour leur permettre de bénéficier des subventions existantes pour l'achats de bateaux ou d'équipements.

Autres pistes pour l'avenir proche

Les associations ont exprimé des besoins de maintien de relations régulières et dans la durée afin d'éviter un isolement et des problèmes d'organisation pour les populations car elles sont elles même impactées par le passage du cyclone.

Plusieurs thématiques vont être prises en compte dans la durée : santé et prévention santé, actions éducatives, actions pour les étudiantes, aides matérielles pour des structures associatives et écoles primaires...